

du Patronage. Le local trop étroit fut agrandi et une chapelle spacieuse fut enfin élevée en l'honneur de St-Vincent de Paul, grâce à la générosité de bienfaiteurs qui ont été heureux de donner asile à Notre-Seigneur et à ses petits pauvres. Le logement est grand : la faute, s'il y en a, revient un peu au Cardinal Taschereau qui conseilla de construire en vue d'accroissements probables. Nous avons l'assurance que l'avenir nous fournira l'occasion de reconnaître une fois de plus la sagesse de l'éminent défunt.

Dans le cortège qui accompagnait les restes du Cardinal, nos enfants étaient représentés. Leur pauvreté n'était pas déplacée aux obsèques d'un Prince de l'Eglise ; car Dieu ne l'a élevé si haut que pour donner aux pauvres un protecteur plus puissant. Ce protecteur ou pour mieux dire ce Père si dévoué vient de passer en faisant le bien. Sa course est achevée, la couronne de gloire lui est assurée. Les pauvres regrettent à bon droit celui qui n'est plus, et cependant ils sont heureux à la pensée de la récompense que lui procure aujourd'hui sa charité. Une autre consolation leur reste, celle de trouver dans son successeur la même affection et un égal dévouement.

A. NUNESVAIS, Ptre.

de la Congr. des FF. de St-Vincent de Paul.

Nos premiers communiant

C'est le 12 mai que nos préparants auront le bonheur de devenir le Tabernacle de Jésus-Hostie. Que ces tabernacles sont pauvres, et qui nous aidera à les orner ! Notre appel a été entendu : nous publions la liste des offrandes reçues. Une douzaine d'enfants sont assurés de leurs vêtements, mais 30 à 40 attendent encore, et je vous prie de le croire, avec anxiété. Nous continuerons à recevoir les offrandes jusqu'à l'époque de la première communion.

Québec anonyme \$5.00 (Alphonse) (1) — L'Islet Mme N. L. 0.75 — Québec Mme E. G. \$5.00 (Joseph) — Rev. M. P. L. 0.75. — Québec M. et Mme H. G. \$5.00 (Bruno) — Mlle G. 4 dou-

(1) Nous mettons entre parenthèses le nom de confirmation que l'enfant adopté portera, sur l'indication de son bienfaiteur.